



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France**

Paris, le 28 juillet 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vigilance sécheresse à Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne

A Paris et dans les départements limitrophes, la situation hydrométéorologique de ce début d'été est préoccupante : un déficit de pluie de presque 80% au mois de juin, des sols anormalement secs et des épisodes orageux violents avec de l'eau qui ne s'infiltré pas. Le temps extrêmement chaud et sec de ces dernières semaines a entraîné une importante baisse du niveau des cours d'eau. Selon les tendances saisonnières de Météo France, cette situation devrait perdurer sur les prochains mois.

Ainsi, les débits de la Marne et de la Seine, les deux cours d'eau majeurs dont dépendent nombreux usages, sont descendus en dessous de leur seuil de vigilance. Chaque préfet a donc pris un arrêté, définissant les mesures de sensibilisation et de surveillance mises en place dès à présent. Cet arrêté appelle les usagers à avoir une consommation d'eau sobre et raisonnée.

Avec un système à 4 niveaux (vigilance, alerte, alerte renforcée, crise), la gestion de la sécheresse permet de limiter les impacts sur les milieux naturels et de maintenir les usages prioritaires (approvisionnement en eau potable) même en période d'étiages sévères.

Pour mieux s'informer sur la sécheresse et suivre l'état des cours d'eau et des nappes du territoire dans les prochains jours :

- la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France publie tous les mardis un bulletin de suivi d'étiage sur son site Internet :

<https://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/archives-des-bulletins-etiage-a253.html>

- Le site VigiEau fait état des restrictions d'usages de l'eau en place sur l'ensemble du territoire, avec une carte interactive permettant de cibler une zone pour prendre connaissance des mesures en place localement : <https://vigieau.gouv.fr/>

Pour appréhender au mieux le risque de crise sécheresse et pour s'adapter au changement climatique, une gestion solide et concertée de la ressource en eau par tous les acteurs est nécessaire. La sobriété, en tant que levier principal pour réduire notre consommation en eau, est le résultat d'efforts collectifs de la part de tous, permettant de limiter les crises et leurs impacts. Les bons gestes à adopter toute l'année sont les suivants :

SÉCHERESSE

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR ÉCONOMISER L'EAU

USAGE DOMESTIQUE

-  Éviter de laisser couler l'eau
-  Utiliser les appareils de **lavage à plein**
-  Limiter les arrosages des jardins
-  Installer des équipements **économés en eau**

INDUSTRIE

- **Recycler** certaines eaux de nettoyage
- Mettre en place des **circuits fermés**

COLLECTIVITÉS

- **Réduire les fuites** dans les réseaux de distribution d'eau potable
- **Optimiser l'arrosage** des espaces verts et du nettoyage des voiries
- **Connaître les volumes d'eau** consommés pour éviter de surconsommer ou gaspiller
- **Distribuer des kits** hydro-économés dans les foyers

AGRICULTURE

- Mettre en place des **tours d'eau pour l'irrigation**
- Utiliser un matériel d'**irrigation hydro-économe**
- **Réduire l'irrigation** selon les horaires définis dans les mesures de limitation des prélèvements

Contact presse :

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris
01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

